



CQP – APS

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE – D'AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

DURÉE DE LA FORMATION

Durée totale : 182 heures

- Formation : 175 heures (hors examen) réparties en 25 jours de 7 heures
- Examen : 7 heures réparties sur un jour
- Nombre de participants : 4 minimum / 12 maximum

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne désirant exercer une activité de sécurité privée visée par l'article L611-1 du livre VI du code de la sécurité intérieure.

PRÉ-REQUIS

- Savoir lire, écrire, comprendre et s'exprimer en français correctement (test d'entrée niveau b1).
- Être titulaire de l'autorisation préalable délivrée par le CNAPS.

OBJECTIFS

Acquérir les compétences nécessaires au passage de l'examen CQP-APS pour l'obtention de la carte professionnelle, pour exercer en qualité d'agent de sécurité et de prévention.



PROGRAMME DE LA FORMATION

(UV2) ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE - durée 21h

<p>Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et ses décrets d'application (DURÉE 10H)</p>	<ul style="list-style-type: none">- Maîtriser :<ul style="list-style-type: none">→ L'explication initiale du livre VI (contexte, logique)→ L'architecture d'ensemble→ Les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle)→ Le principe d'exercice exclusif→ Le principe de neutralité→ La réglementation de détention et usage des armes→ Le port des uniformes et insignes→ Les dispositions visant à éviter la confusion avec un service public et sanctions (avec cas concrets)→ Les spécificités des services internes→ Le régime de la carte professionnelle (DRACAR et téléc@rtepro) ;- Respecter :<ul style="list-style-type: none">→ Le secret professionnel→ Le code de déontologie APS (physiques ou morales) ;- Délit de marchandage et sanctions associées ;- Sanctions liées aux non-respects du livre 6 du CSI.
<p>Connaître les dispositions utiles du code pénal (DURÉE 7H)</p>	<ul style="list-style-type: none">- La légitime défense et l'état de nécessité ;- L'atteinte à l'intégrité physique ;- La liberté d'aller et venir ;- Les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de police ;- La non-assistance à personne en danger ;- L'omission d'empêcher un crime ou un délit ;- L'usurpation de fonctions ;- Justifier ses actions en se référant au cadre légal ;- Les responsabilités pénales et civiles ;



	<ul style="list-style-type: none">- Les clauses d'irresponsabilité pénale ;- Juridiction civile, pénale et administrative.
Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques (DURÉE 4H)	<ul style="list-style-type: none">- Connaître la législation relative :<ul style="list-style-type: none">→ Au respect de la vie privée→ Au respect du droit de propriété→ Aux juridictions civiles ;- Principe et limite de la CNIL ;- L'appropriation frauduleuse ;- L'atteinte aux systèmes de traitement automatisé ;- Convention collective nationale 3196/APE 8010Z.

(UV1) GESTION DES PREMIERS SECOURS - durée 14h

Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premier secours conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS	<ul style="list-style-type: none">- Connaître :<ul style="list-style-type: none">→ Le programme national du SST-INRS ou PSC1→ La conduite à tenir lors de premiers secours ;- Savoir alerter et secourir.
--	---

(UV3) GESTION DES RISQUES ET DES SITUATIONS CONFLICTUELLES durée 14h

Savoir analyser les comportements conflictuels (DURÉE 3H)	<ul style="list-style-type: none">- Connaître :<ul style="list-style-type: none">→ Les origines des conflits→ Les différents types de conflits→ La stimulation et les motivations des conflits→ Les étapes d'un conflit→ La prévention du conflit (élément déclencheur).
Savoir résoudre un conflit (DURÉE 2H)	<ul style="list-style-type: none">- Traiter une agression verbale ;- Gérer les émotions ;- Adopter des techniques verbales ;



	<ul style="list-style-type: none">- Intervenir par étapes ;- Adopter une posture, un regard et une gestuelle adaptés.
Gérer les conflits (DURÉE 9H DONT 7H DE PRATIQUE)	<ul style="list-style-type: none">- Évaluation de la dangerosité du conflit ;- Savoir gérer le conflit ;- Savoir gérer les conséquences du conflit ;- Mise en situation pratique.

(UV4) TRANSMISSION DES CONSIGNES ET INFORMATIONS - durée 8h

Savoir transmettre des consignes (DURÉE 4H)	<ul style="list-style-type: none">- Mettre en œuvre et transmettre des consignes écrites ou orales ;- Transmettre des consignes permanentes, particulières ou ponctuelles ;- Transmettre des consignes dans le cadre d'une intrusion, de malveillance, d'incendie, d'accidents.
Réaliser une remontée d'informations (DURÉE 4H)	<ul style="list-style-type: none">- Faire un compte rendu oral et écrit ;- Faire un rapport circonstancié ;- Exploiter un logiciel de main courante électronique et savoir l'utiliser ;- Rédiger une main courante.

(UV5) PRÉVENTION DES RISQUES D'INCENDIE - durée 7h

Initiation au risque incendie (DURÉE 7H DONT 3H DE PRATIQUE)	<ul style="list-style-type: none">- Appréhender le phénomène de l'incendie (les causes, naissance...) et ses propagations ;- Prise de conscience des risques et des effets de l'incendie sur l'homme ;- Mesures de prévention et particulièrement de celles concernant les travaux par points chauds ;- Acquisition des consignes spéciales et particulières ;- Alarme : composition, fonctionnement d'un système de détection incendie ;- Consignes d'intervention ;- Organisation de l'évacuation (déclenchement alarme) ;
---	--



	<ul style="list-style-type: none">- Mise en sécurité des installations ;- Préparation de l'intervention des secours extérieurs (alerte et accueil) ;- Connaissance des rôles de chaque acteur et des moyens de lutte contre l'incendie ;- Connaissance et fonctionnement des moyens de lutte contre l'incendie de première intervention ;- Intervention coordonnée de plusieurs équipiers.
--	--

(UV6) - MODALITE D'APPRÉHENSION AU COURS DE L'EXERCICE DU MÉTIERS - Durée 7H

Application de l'art.73 du code de procédure pénale	<ul style="list-style-type: none">- Respecter les conditions d'appréhension de l'art.73 du CPP ;- Définition des missions de sécurité et des suretés confiées aux APS dans différentes filières de métiers<ul style="list-style-type: none">→ Filière surveillance (agent de sécurité, chef de poste, cyno...)→ Filière distribution→ Filière incendie.
--	--

(UV8) SURVEILLANCE ET GARDIENNAGE - durée 45h

Savoir accueillir et contrôler les accès (DURÉE 9H DONT 5H DE PRATIQUE)	<ul style="list-style-type: none">- Contrôler un parking ou l'accès d'un site ;- Filtrer les véhicules (employés, entreprises extérieures) ;- Filtrer les personnes (employés, entreprises extérieures) ;- Contrôle des objets et des matériels ;- Système de contrôle d'accès (carte, badge...).
Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité (DURÉE 9H DONT 5H DE PRATIQUE)	Prendre en compte : <ul style="list-style-type: none">→ le matériel et les documents→ la gestion de flux de personnel et des intervenants→ la gestion des clés, badge et code→ les moyens de communication.
Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes	<ul style="list-style-type: none">- Effectuer une ronde selon un itinéraire et une fréquence définie ;- Adapter son comportement lors d'une ronde ;



(DURÉE 13H DONT 9H DE PRATIQUE)	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre la notion et les objectifs de la ronde.
Appliquer les techniques d'information et de communication et transmettre les consignes et les informations (DURÉE 8H DONT 4H DE PRATIQUE)	<ul style="list-style-type: none">- Travailler sa présentation et son attitude ;- Accueillir, informer, orienter ;- Base de lecture d'un plan ;- Savoir adapter sa communication verbale et non verbale ;- Maîtriser le fonctionnement des moyens de transmission ;- Transmettre un compte rendu oral en cours d'action ;- Transmettre les consignes et les informations ;- Gérer les appels suspects ;- Alerter les forces de l'ordre.
Préparation d'une mission (DURÉE 6H DONT 2H DE PRATIQUE)	<ul style="list-style-type: none">- Préparer une intervention (mise en place des consignes, reconnaître les lieux, définir les codes et l'équipe) ;- Agir sur place ;- Prévenir et intervenir avec les forces de l'ordre (police, gendarmerie...) ;- Application des consignes particulières en cas d'intrusion ;- Préservation des traces et indices.

(UV9) PALPATION DE SÉCURITÉ ET INSPECTION DES BAGAGES - Durée 7h

Inspection visuelle des bagages et palpation de sécurité (DURÉE 7H)	<ul style="list-style-type: none">- Le cadre légal de la palpation et de l'inspection visuelle des bagages lors de manifestations ;- Modalité d'agrément des personnels du secteur privé ;- Les sanctions en cas de non-respect du cadre légal ;- Prendre en compte les mineurs et personnes en situation de handicap ;- Maîtriser la technique d'inspection visuelle et de palpation ;- Adopter un comportement adéquat lors de la découverte d'objet prohibé ;- Définir les circonstances particulières de la palpation ;- Connaître les éléments générateurs de situations conflictuelles lors des missions ;- Appliquer les consignes lors de son positionnement sur un point de filtrage.
--	--

PLC centre de formation

68 AV Alsace Lorraine 65000 TARBES

(Localisation : bus n°19 ; route de Bordeaux, face à inter marché)

TEL : 09 84 19 18 23

Mail : contact@plc-centredeformation.com

Site internet : www.plc-centredeformation.com



(UV10) SURVEILLANCE PAR MOYENS ÉLECTRONIQUES DE SÉCURITÉ durée 7h

Systeme de télésurveillance et de vidéosurveillance (DURÉE 7H)	Maîtriser : <ul style="list-style-type: none">→ Le corpus juridique de la télésurveillance et de la vidéosurveillance→ La chaine de la télésécurité→ Le schéma d'installation de la vidéosurveillance.
---	--

(UV7) PRÉVENTION DES RISQUES TERRORISTES - durée 13h

Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes (DURÉE 0.75H)	<ul style="list-style-type: none">- Définition du terrorisme (les atteintes à la nation et à l'état) ;- Différents types de terrorisme (VIGIPIRATE) ;- Historique du terrorisme moderne (liste des attaques) ;- Méthodologie du terrorisme ;- Motivation du terrorisme.
Connaître les différentes menaces terroristes (DURÉE 0.75H)	<ul style="list-style-type: none">- Connaître les différents modes opératoires traditionnels :<ul style="list-style-type: none">→ Attentats aveugles→ Attentats suicides→ Attaques avec armes de guerre→ Prise d'otages et exécution ;- Connaître les différentes menaces terroristes émergentes ;- La menace de produits et matières nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques et explosives (NRBC-E) ;- La menace informatique
Connaître les niveaux de risque associés (DURÉE 1H)	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre le niveau de risque en France<ul style="list-style-type: none">→ Rappel : Vigipirate/l'état d'urgence/l'état de guerre ;- Savoir ce qu'est une cible potentielle et comprendre pourquoi<ul style="list-style-type: none">→ Processus de raisonnement→ Sites sensibles, population ciblée.
Connaître les différents matériels terroristes (DURÉE 1H)	<ul style="list-style-type: none">- Savoir identifier et reconnaître les différents matériels utilisés par les terroristes<ul style="list-style-type: none">→ Armement (arme de poing, fusil d'assaut, fusil de chasse, fusil à pompe, lance-roquette, etc.)



	<ul style="list-style-type: none"> → Présentation d'une arme factice → Les différents explosifs (solide, liquide, vrac) → Les engins explosifs improvisés (EEI), schéma de montage → Les modes de déclenchements piégés, à retardement, contrôlés (ceinture d'explosifs) ; <p>- Sécuriser les lieux en cas de découverte de matériel.</p>
<p>Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes (DURÉE 1H)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir cultiver son comportement, combattre les habitudes et les routines → Être attentif, vigilant et dissuasif → Respecter les procédures ; - Savoir développer ses connaissances en matière de détection de la radicalisation violente et de prévention du terrorisme.
<p>Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes (DURÉE 1H)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité de détection et d'analyse des comportements suspects ; - Les comportements suspects (le profiling) ; - Connaître les indicateurs physiques, la communication non verbale (les gestuelles) ; - Capacité de restituer à sa hiérarchie le fruit de ses observations.
<p>Savoir entretenir sa culture de la sécurité (DURÉE 0.50H)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir utiliser le retour d'expériences ; - Savoir participer à l'évaluation des procédures de sécurité ; - Savoir s'informer
<p>Se protéger soi-même et protéger les autres (DURÉE 2H30 DONT 1H DE PRATIQUE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre comment agir en cas d'attaque et suivant le type d'attaque (armes, engins explosifs improvisés, etc.) → Actes réflexes → Courir, se cacher, combattre en dernier recours, démonstration, mesures de mise en sécurité immédiate, pratique ; - Savoir protéger et diriger les personnes vers une zone en sécurité (zone de confinement).
<p>Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir alerter ou faire alerter les forces de l'ordre et sa hiérarchie, suivant sa situation au cours de l'attaque : <ul style="list-style-type: none"> → Témoin direct, présent lors de l'attaque (ou caché à proximité immédiate des terroristes)



(DURÉE 2H DONT 1H DE PRATIQUE)	<ul style="list-style-type: none"> → Témoins indirect, spectateur de l'attaque (en sécurité, à distance) ; - Capacité à établir un compte-rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace.
Facilité l'intervention des forces de l'ordre (DURÉE 0.25H)	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre comment faciliter l'intervention des unités de la gendarmerie ou de la police : <ul style="list-style-type: none"> → Attitudes et comportements → À l'intérieur de la zone d'attaque ou à l'extérieur → Connaître les missions du centre opérationnel de police (COP) ; - Savoir se mettre à la disposition des forces de l'ordre et appliquer leurs consignes ; - Être un citoyen sensibilisé
Sécuriser une zone (DURÉE 0.25H)	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir établir un périmètre de sécurité et assurer son efficacité <ul style="list-style-type: none"> → Dans l'urgence et post-attentat → Contrôle des accès ; - Attitudes et comportements en rapport avec le danger élevé ; - Prendre en considération le risque de sur-attentat.

SECOURIR - durée 2h30

Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger (DURÉE 0.50H)	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître : <ul style="list-style-type: none"> → Les blessures par balles (notion : pneumothorax, hémorragies) → Les blessures par explosions (notion : blast et projectiles).
Notions de secourisme « tactique » (DURÉE 1H30 DONT 1H DE PRATIQUE)	<ul style="list-style-type: none"> - Comment agir face à des blessés suite à des plaies par balles ou blessures suite à des explosions ; - Présentations visuelles : pansement compressif, combat gauze, tourniquet, démonstration, pratique pour une sensibilisation ; - Dégagement d'urgence d'une personne blessée pour :



	<p>→ La soustraire à un danger réel, vital, immédiat et non contrôlable</p> <p>→ Réaliser, à l'abri, les gestes d'urgence sur une personne blessée</p>
Alerter les secours (DURÉE 0.50H)	- Savoir effectuer un compte rendu rapide et efficace de la situation traumatique du blessé aux services des secours

(UV11) - GESTION DES RISQUES - durée 11h

Maîtriser la gestion des alarmes (DURÉE 7H DONT 4H DE PRATIQUE)	<ul style="list-style-type: none"> - Être capable de maîtriser le processus de déclenchement d'une alarme intrusion ; - Savoir lire et exploiter une information émanant d'une alarme intrusion ; - Gérer la levée de doute et les modalités d'alerte des forces de l'ordre ; - Savoir lire et exploiter une information émanant d'un système de détection incendie ; - Gérer la levée de doute ; - Évaluer les possibilités d'intervention ; - Rendre compte à la hiérarchie ; - Organiser l'accueil des secours et faciliter leur intervention ; - Être capable d'identifier une alarme gestion technique centralisée ou une gestion technique de bâtiment et l'exploiter.
Protéger le travailleur isolé (DURÉE 2H DONT 1H DE PRATIQUE)	<ul style="list-style-type: none"> - Être capable de s'intégrer dans un système de protection de travailleur isolé (PTI) ; - Connaître les dispositions légales, réglementaires et conventionnelles ; - Identifier les différentes composantes d'un système PTI ; - Être capable de maîtriser les possibilités de déclenchement d'un dispositif d'alarme de travailleur isolé (DATI).
	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les facteurs d'accident d'origine électrique ; - Connaître les effets du courant sur le corps humain ; - Identifier l'origine de l'électrification ;



Sensibilisation au risque électrique (DURÉE 2H)	<ul style="list-style-type: none">- Analyser le risque électrique ;- Connaître les modalités de formation et de processus d'habilitation ;- Analyser des situations d'accidents d'origine électrique.
--	---

(UV12) - EVENEMENTIEL SPECIFIQUE - durée 7h

Maîtrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation (DURÉE 7H)	<ul style="list-style-type: none">- La problématique de la sécurisation d'un rassemblement festif, sportif ou culturel (flux, confinement, panique, comportement dangereux) ;- Le cadre légal des rassemblements ;- La sécurisation des spectacles et concerts ;- La gestion d'un évènement (analyser le risque, le lieu, les acteurs, le contexte, procédure d'évacuation en cas d'incendie, rixe, attentat) ;- Connaître les fondements des bases juridiques lors de prestations évènementielles.
---	---

(UV13) - GESTION DES SITUATIONS CONFLICTUELLES DEGRADEES - durée 7h

Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes (DURÉE 7H)	<ul style="list-style-type: none">- Connaître les différents types de stress et leur mode de fonctionnement ;- Connaître le mécanisme du stress ;- Gérer les effets gênants du stress ;- Utiliser les effets positifs du stress ;- Maîtriser le stress in situ ;- Connaître la notion de stress différé et sa gestion post-évènement ;- Agir en état de nécessité et proportionné à l'agression ;- Être capable d'évacuer la tension (récup par la respiration).
---	---

(UV14) - INDUSTRIEL SPECIFIQUE - durée 7h



<p>Évaluer les risques professionnels</p> <p>Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)</p> <p>Adapter le rôle et les missions de l'APS aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques</p> <p>Identifier les risques liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux (DURÉE 7H)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les obligations réglementaires en matière d'évaluation des risques professionnels. - Le document unique ; - Les obligations de l'employeur ; - Les principes généraux de prévention ; - Les obligations des employés ; - Les plans de prévention ; - Notion d'ICPE ; - Les installations SEVESO (historique et implication réglementaire) ; - Le plan ORSEC et différents plans d'intervention ; - Connaître les matériels de protection adaptés aux risques industriels ; - Le port des équipements de protection individuelle ; - Les équipements de protection et moyens d'intervention collectifs ; - Notion de système global harmonisé (SGH) ; - Connaître la classification CPL (classification labelling packaging) ; - Connaître des zones à atmosphère explosif (ATEX).
---	---

MATERIEL NÉCESSAIRE A LA FORMATION	
SECOURS Á PERSONNE	<ul style="list-style-type: none"> - Un mannequin nourrisson ; - Un mannequin enfant ; - Un mannequin adulte ; - Kit de maquillage pédagogique ; - Plan INRS ; - Défibrillateur de formation.
INCENDIE	<ul style="list-style-type: none"> - Désenfumage pneumatique (clapet et volet en fonction) ; - Éclairage de sécurité (BAES en fonction, état de veille et de sécurité).
MOYENS DE SECOURS	<ul style="list-style-type: none"> - Système de sécurité incendie (SSI) ; - Extincteur en coupe ; - Extincteur à eau et à CO2 ;

PLC centre de formation
 68 AV Alsace Lorraine 65000 TARBES
 (Localisation : bus n°19 ; route de Bordeaux, face à inter marché)
 TEL : 09 84 19 18 23
 Mail : contact@plc-centredeformation.com
 Site internet : www.plc-centredeformation.com



WWW.QUALICERT.FR

	<ul style="list-style-type: none">- Bac à feu écologique à gaz ;- Tête d'extinction à eau ;- Système de pointage et d'enregistrement des rondes ;- Main courante électronique ;- Radio et téléphone ;- Modèle imprimé (permis feu, consignes...)
SURVEILLANCE GENERALE	<ul style="list-style-type: none">- Salle permanente (PC, salle de cours...) ;- Salle de formation de 25m² minimum ;- Un espace d'accueil (pause déjeuner, coin détente...) ;- Surface de ronde intérieure et extérieure de 100 m² minimum.
POSTE CENTRAL DE SÉCURITÉ ÉQUIPÉ	<ul style="list-style-type: none">- Appareils émetteurs-récepteurs (radio) ;- Dispositif d'alarme pour travailleur isolé (DATI) ;- Téléphone (appelle interne et externe) ;- Un boîtier de clés (passe, carte...) ;- Une centrale alarme intrusion ;- Un système de vidéosurveillance ;- Main courante papier et électronique ;- Registre de consigne, clés, badges et visiteurs ;- PC informatique avec logiciel de traitement de texte.
ÉVÈNEMENTIEL ET PALPATION	<ul style="list-style-type: none">- Des gants adaptés aux exercices pratiques ;- Raquette (détecteur de métaux portatif).



QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Formateur en sécurité générale et incendie justifiant de plusieurs années d'expérience en formation et dans les métiers liés à la sécurité.

EXAMEN

Examen composé de 2 épreuves :

- QCU avec 15 UV (note minimale de 12 sur 20 pour chaque UV)
- Épreuve pratique avec tirage au sort des cas concrets, 2 passages obligatoires : (RONDIER et PC) apte ou inapte.
- Matériel nécessaire pour la réalisation de l'examen : un système informatisé pour l'épreuve du QCU (quizz box) fourni par le centre de formation conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

Après validation de l'examen par le jury, un certificat de qualification professionnelle sera délivré par l'ADEF et un numéro de carte pro sera attribuée au candidat après l'envoi d'une demande de carte auprès du CNAPS (délai de représentation d'un an pour le ou les parties en échec en centre de formation, frais de réinscription à la charge du candidat)

Responsable pédagogique CQP-APS : M. ARANTES Alexandre